N3118
BOSCO DE LA NAVIGATION MARITIME

Autres emplois décrits

- Maître / Maîtresse d'équipage
- Maître / Maîtresse d'équipage de la marine marchande

Définition

Le Bosco de la navigation maritime supervise les opérations sur le pont du navire.

- Coordonne l'activité de l'équipage, à l'entretien du matériel sur le pont du navire
- Assure la maintenance des équipements de sécurité et à la gestion des manœuvres d'amarrage
- Participe à la navigation et à la surveillance des opérations maritimes
- Veille au respect des procédures de sécurité et d'urgence à bord
- Forme les membres de l'équipage aux techniques maritimes et aux procédures de sécurité en organisant des exercices
- Peut participer aux opérations de sauvetage et d'assistance en mer

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un niveau CAP Maritime de Matelot ou BEP Marin du commerce.
Les diplômes nécessaires incluent le Brevet de chef de quart de la marine marchande, Brevet de capitaine 500, Certificat de matelot pont, et le Diplôme d'État de capitaine de navire, tous légalement obligatoires.
Des certifications complémentaires comme l'Attestation de formation à la sécurité des navires rouliers à passagers, Brevet de capitaine 200 voile, Mention de Capitaine de yacht, Certificat d'Initiation Nautique (CIN).

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Entretenir l'équipement nautique
- Former les membres de l'équipage aux procédures de sécurité
- Effectuer les manoeuvres d'accostage ou d'appareillage du bateau
- Participer aux opérations de navigation maritime et mettre à jour les cartes et documents nautiques
- Préparer et actionner les équipements du navire (ancres, câbles, cordages et gréement...) lors des manoeuvres d'appareillage ou d'accostage
- Optimiser les procédures de chargement et de déchargement

- Contrôler le respect des normes environnementales à bord — Transition écologique

Management, Social, Soin

- Evaluer les performances de l'équipage et fournir un retour

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Coordonner les opérations de maintenance à bord
- Entretenir un bateau
- Contrôler le fonctionnement d'un dispositif de sécurité
- Superviser la gestion des déchets et des rejets en mer — Transition écologique
- Surveiller la route d'un bateau
- Planifier les itinéraires maritimes en fonction des prévisions
- Superviser le chargement et déchargement des bateaux

Management, Social, Soin

- Animer, coordonner une équipe
- Surveiller l'état de santé de l'équipage et intervenir en cas de besoin

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser des équipements de navigation pour optimiser les parcours (GPS, applications mobiles) — Transition numérique

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Gérer les urgences et les situations imprévues en mer
- Assurer la communication entre l'équipage et les autorités portuaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Analyser les conditions météorologiques pour la navigation
- Optimiser l'utilisation du carburant et des ressources à bord — Transition écologique
- Négocier avec les fournisseurs pour l'approvisionnement du navire
- Assurer le respect des protocoles de sécurité lors des escales
- Gérer les documents de bord nécessaires pour les inspections

Développement économique

- Implémenter des stratégies pour améliorer l'efficacité énergétique du navire

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Avoir l'esprit d'équipe
- Faire preuve de réactivité

Savoirs

Techniques professionnelles

- **Planification des opérations de chargement et déchargement**
- Formation aux premiers secours maritimes
- Gestion des documents de bord et de navigation
- **Techniques d'arrimage**
- Maintenance de base des équipements — Transition numérique
- Maîtrise des procédures d'urgence et de sécurité en mer
- Techniques d'amarrage/désamarrage
- Communication en situation d'urgence
- Techniques de déhalage
- Techniques de gréement, mâtage
- **Techniques de manœuvre en port**
- Techniques de matelotage
- Techniques de navigation
- Techniques de navigation par radar — Transition numérique
- Techniques de prévention de la pollution marine — Transition écologique
- Techniques de sauvetage et secourisme
- Gestion des conflits

Domaines d'expertise

- **Manipulation d'embarcations, radeau de sauvetage et matériel de manoeuvre**
- Anglais maritime
- Connaissance des signaux fluviaux
- Connaissance des systèmes de communication en mer
- Gestion de l'équipage et des ressources humaines en mer
- Navigation au long cours
- Navigation de grande plaisance
- Navigation de plaisance professionnelle
- Planification de voyages maritimes

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Normes et procédés

- **Connaissance des lois internationales sur la pêche**
- **Droit maritime**
- Lecture de carte marine
- Navigation au cabotage
- Règles de barre
- **Règles de sécurité maritime**
- Règles de tenue de quart

Produits, outils et matières

- Connaissance des types de cargaisons maritimes
- Fonctionnement d'appareils de propulsion à moteur
- Maintenance des équipements de navigation — Transition numérique
- Utilisation de logiciels de navigation — Transition numérique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En milieu maritime
- En zone portuaire
- Travail répétitif ou cadence imposée

Horaires et durée du travail

- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail en horaires décalés

Lieux et déplacements

- Zone internationale
- Zone nationale

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Structures maritimes

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Secteurs d'activité

- Logistique et transport
- Agriculture et élevage

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail